



# CONSEIL d'ADMINISTRATION

Séance du mardi 31 janvier 2017

Année scolaire 2016-2017

	NOM	QUALITE	SIGNATURE
1	Monsieur Ali Djemaoui	Principal	
2	Madame Hélène Dejean	Gestionnaire	
3	Madame Elisabeth Pannetier	Conseiller Principal d'Éducation	
4	M. Fontenaille	Collectivité de Rattachement	
5	Mme Marhuenda	Collectivité de Rattachement	
6	M. Felsemberg	Représentants de la commune siège	
7	M. Thomas Olivier	Représentants de la commune siège	
8	M. Lacoste	Personnalité qualifiée	
<b>Représentants élus des personnels d'enseignement et d'éducation</b>			
1	Monsieur Olivero Eric	Enseignant	
2	Mme Vasseur Valérie	Enseignante	
3	Mme Renaudie Véronique	Enseignante	
4	Mme Degouge Virginie	Enseignante	
5	Mme Pommier Marie	Enseignante	
6	Mme Harrau Pauline	Enseignante	
<b>Représentants élus des personnels ATOSS</b>			
1	Madame Houdebine Catherine	Infirmière Scolaire	
2	Mme Bénédicte Genetier	Adjointe administrative	
<b>Représentants élus des parents d'élèves</b>			
1	Mme Guilbot Angèle <b>BROCHET</b>	FCPE	
2	Mme Merckel Marie-Laurence	FCPE	
3	Mme Coutouly Joëlle <b>JESTIN</b>	FCPE	
4	M. Gerardin Alexis	PEEP	
5	Mme Michaut Hélène	Parent Indépendant	
6	Mme Christine Bresson	Parent Indépendant	
<b>Représentants élus des élèves</b>			
1	SEBASTIEN Lucas 3ème B	Elève	
2	RATTI Léa 3ème A	Elève	

Auditeurs  
Youn Rubili

Directeur EDA

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 31 janvier 2017

Ce conseil d'administration a été précédé d'une commission permanente, le lundi 23 janvier 2017.

Le quorum étant atteint (19/23) la séance est ouverte à 18 h 10 par Monsieur le Principal.

Etaient présents :

M. DJEMAOUI, Principal,  
 Mme DEJEAN, Gestionnaire, Mme Pannetier, CPE  
 Monsieur OLIVERO, Mmes VASSEUR, RENAUDIE, DEGOUGE, POMMIER, professeurs.  
 Mmes HOUDEBINE, GENETIER, personnels Atoss  
 Mmes BROCHET, MERCKEL, JESTIN, GERARDIN, MICHAUT, BRESSON, parents  
 Monsieur LUCAS, Mme RATTI, élèves  
 M. THOMAS, Maire de Marcoussis, municipalité

Membre excusé :

M.FONTENAILLE, Conseiller Départemental

Personnalité invitée

M.RUTILI, Directeur de l'Ecole des Arts,

**1) Adoption de l'ordre du jour.**

Présents : 19	Votants : 19	Pour : 19	Contre : 0	Abstention : 0
---------------	--------------	-----------	------------	----------------

**2) Désignation d'un secrétaire de séance : M le Principal**

Présents : 19	Votants : 19	Pour : 19	Contre : 0	Abstention : 0
---------------	--------------	-----------	------------	----------------

**3) Adoption du PV du dernier CA (5 décembre 2016)**

Présents : 19	Votants : 19	Pour : 19	Contre : 0	Abstention : 0
---------------	--------------	-----------	------------	----------------

**4) Voyage en Espagne : modification de la participation des familles / don du FSE**

Les enseignants et les élèves ont mené, dans le cadre du FSE, des actions permettant de lever des fonds.

Compte-tenu des recettes, M le Principal propose de porter la participation des familles à 357 euros.

Délibération 2017-01	Votants: 19	Pour : 19	Contre : 0	Abstention: 0
----------------------	-------------	-----------	------------	---------------

Le FSE propose donc d'augmenter sa participation dans le voyage.

M le Principal propose de porter au vote, le don du FSE à 175.40€

Délibération 2017-02	Votants: 19	Pour : 19	Contre : 0	Abstention:0
----------------------	-------------	-----------	------------	--------------

**Arrivée de Mme Jestin à 18h40**

### 5) DGH 2017/2018

Les documents sont présentés aux membres du CA. Le chef d'établissement indique que le collège bénéficie pour la rentrée 2017 d'une dotation horaire de :

**517.5H dont 482HP, 35.5 HSA et 8 IMP.**

#### Pour information :

Rentrée 2016 : 514.5 heures dont 478.5 heures postes, 26 HSA et 10 IMP (dotation initiale)

Rentrée 2015 : 518.5 heures dont 484 heures postes, 36.5 HSA et 8 IMP

Les prévisions d'effectifs sont en hausse :

- Rentrée 2017 : 451 élèves
- Rentrée 2016 : 442 élèves
- Rentrée 2015 : 436 élèves
- Rentrée 2014 : 410 élèves

3 critères ont servi de point d'appui pour le calcul de la dotation :

- Le coût structure : prise en compte du nombre de divisions et dotation en fonction des programmes et référentiels de chaque discipline (seuil de financement : 30 élèves par division) : coût d'une division 29H
- Les dispositifs particuliers : (LV2 italien = + 7.5H, LV2 Allemand = 7.5H, CHAM = +4H, Latin : 5h)
- L'autonomie de l'établissement : calcul d'une marge supplémentaire en prenant en compte : le % de boursier, le % de PCS défavorisées, le % de PCS favorisées, le nombre d'élèves ayant au moins un an de retard en 6<sup>ème</sup>. Ces indicateurs de la difficulté sociale permettent de répertorier les établissements de 1 à 6 (type 1 et 2 = éducation prioritaire). Le collège PMF est un établissement de type 5 (difficulté scolaire relative, au regard de nos indicateurs). La marge de notre établissement est de 76.50H

Une proposition a été étudiée en conseil pédagogique et en commission permanente. La proposition de répartition porte sur 17 classes. L'enjeu du TRMD est de présenter la répartition de la marge. Les choix suivants ont été faits :

- Maintenir l'ensemble des dispositifs particuliers : 26H
- Concentrer les moyens sur les besoins des élèves repérés dans les projets d'école et sur le collège : français / mathématiques / pratique de la langue en histoire-géographie / poursuivre la mise en place de l'accompagnement personnalisé en 6<sup>ème</sup> : 25.5H
- Poursuivre la mise en place des groupes de compétence en anglais : 8H
- 3 enseignants pour 2 classes en EPS (piscine) : 1H

- Maintenir les projets en arts plastiques (EPI / carnet de liaison / land-art / parcours d'éducation artistique et culturelle) =1H

Les parents d'élèves, les professeurs, la CPE et Mme la gestionnaire expriment leur déception et leur mécontentement. La dotation 2017 ne permettra pas de reconduire tous les projets pédagogiques en cours cette année. Chaque discipline fait un état des heures dont elle aurait besoin pour poursuivre les enseignements dans des conditions acceptables (prise en compte des besoins des élèves):

- français : +0.5H supplémentaire en plus de la marge répartie et des heures obligatoires
- Espagnol : +3H supplémentaires en plus des heures obligatoires
- mathématiques : +6H supplémentaires en plus de la marge répartie et des heures obligatoires
- technologie /physique/SVT : +13H en plus des heures obligatoires.

Les équipes éducatives demandent donc une dotation complémentaire de 22.5H. Une motion commune des parents d'élèves, des enseignants, de la CPE est lue. Elle est jointe au procès-verbal.

Le Principal propose au conseil d'administration une structure pédagogique, en respectant les horaires élèves officiels, les priorités définies dans le projet d'établissement et le contrat d'objectif, les statuts des enseignants et les prévisions d'effectifs. Il présente également les propositions de créations de poste et la ventilation des HSA.

Délibération 2017-03	Votants: 20	Pour : 1	Contre : 19	Abstention: 0
----------------------	-------------	----------	-------------	---------------

**Cette proposition relative à l'emploi de la dotation en heure étant rejetée, la commission permanente procédera à une nouvelle instruction.**

A l'issue de cette délibération, M le Maire propose de voter la motion présentée par les équipes :

Délibération 2017-04	Votants: 20	Pour : 0	Contre : 19	Abstention: 1
----------------------	-------------	----------	-------------	---------------

#### **6) Questions diverses :**

- Qu'en est-il des travaux de chauffage ? Le froid est toujours extrêmement vif dans le collège malgré la bonne nouvelle apportée par Mme Dejean du changement des turbines lors du CA du 8 novembre 2016.

Mme Dejan souligne mettre en œuvre tous les efforts pour assurer un chauffage harmonieux dans le collège. Toutefois, la complexité de notre chaufferie amène à une prise en charge par étape. Certaines salles sont très bien chauffées, d'autres un peu moins.....nombre de radiateurs par salle ? Répartition de la chaleur en fonction des salles ?.....

- Bilan du voyage CHAM au Vietnam

Le travail musical intense du début de l'année a été récompensé par la qualité des concerts à Ho Chi Minh. Les choristes du lycée français avaient aussi beaucoup travaillé et c'est de façon équilibrée qu'ils ont continué à répéter à Ho Chio Minh. Chaque enfant apportant sa voix, son enthousiasme, et sa bonne volonté à travailler dur pour l'intérêt du concert.

Les échanges entre les enfants sur place et ceux de Marcoussis ont été remarquables de sympathie, de chaleur humaine, avec un même engouement pour le chant. Ils se sont mutuellement portés. C'est donc un bilan formidable !

- Quelle est cette rumeur qui circule déjà d'un voyage CHAM l'an prochain aux Etats-Unis ? Comment les élèves peuvent-ils déjà en parler ?

Le collège et la municipalité, dans le cadre du projet CHAM, n'ont pas échangé sur l'éventualité d'un voyage aux USA avec nos 4C.

**Pour information :**

Le 1<sup>er</sup> brevet blanc se déroulera du 21 au 22 février avec une mise en œuvre du « nouveau » DNB 2017.

Les conseils de classe du second trimestre se dérouleront après les vacances d'hiver, du 13 au 30 mars.

La semaine de l'orientation se déroulera du 18 au 24 mars :

- 18 mars : portes ouvertes de notre lycée de secteur : l'Essouriau aux Ulis
- 21 mars : exposition du CIO dans notre CDI
- 22 mars : forum des métiers (9h à 12h)
- 23 mars : soirée sur l'orientation au collège
- 24 mars : ambassadeur des lycées : 21 élèves de 2de, 1<sup>ère</sup>, présentent à nos 3èmes leur parcours en lycée général ou professionnel.

Les élèves de 3<sup>e</sup> sont en stage de découverte du monde de l'entreprise du 27 février au 3 mars 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 45.





## Collège Pierre Mendès France de Marcoussis

Conseil d'administration du 31 janvier 2017

Motion proposée au vote du CA sur la D.G.H

Les personnels enseignants et d'éducation du collège Pierre Mendès France de Marcoussis ainsi que les trois fédérations de parents d'élèves protestent par la présente motion contre la Dotation Globale Horaire. Loin de remettre en cause le travail de notre chef d'établissement, nous souhaitons exprimer notre déception et notre mécontentement de voir qu'une fois de plus la dotation horaire ne sera pas suffisante pour mener à bien tous les projets garants de la réussite de tous les élèves dans notre établissement :

Alors que nous travaillons cette année avec une DHG constatée à la rentrée 2016, de 539.25 heures d'enseignement, la dotation pour la rentrée prochaine nous propose 517.50 heures seulement (soit - 21.5 HP), avec un effectif prévisionnel de 9 élèves supplémentaires par rapport aux prévisions 2016.

Cette dotation a pourtant bien été calculée comme pour l'année scolaire en cours, sur la base de 17 divisions, mais ce sont semble-t-il, les critères de calcul pour établir la marge qualitative qui nous sont défavorables ; avec seulement 13h de marge qualitative pour 2017/2018 contre 32.5h l'an passé.

Nous perdons par ailleurs 2IMP et le taux d'HSA est en augmentation de 1.71%.

Pour toutes ces raisons nous votons contre la répartition de la DGH 2017. Nous demandons une dotation supplémentaire de 22.5 heures postes afin de préparer avec plus de sérénité et d'ambition pour les élèves de notre collège, l'année scolaire 2017 / 2018.

Les enseignants du collège Pierre Mendès France de Marcoussis.

M<sup>me</sup> OLIVERO  
M<sup>me</sup> DEGAUGE  
M<sup>me</sup> ROYER  
M<sup>me</sup> HANAU  
M<sup>me</sup> RENAUDIE  
M<sup>me</sup> VASSEUR

Les représentants parents d'élèves du collège Pierre Mendès France de Marcoussis.

M<sup>me</sup> MERCKEL  
FCPE  
M. GERARDIN  
P.E.E.P.  
C. BRESSON  
Parents Indépendants